

Modification n°1

PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

PIECE N° 2

PLAN REGLEMENTAIRE

2-1bis. Mixité fonctionnelle

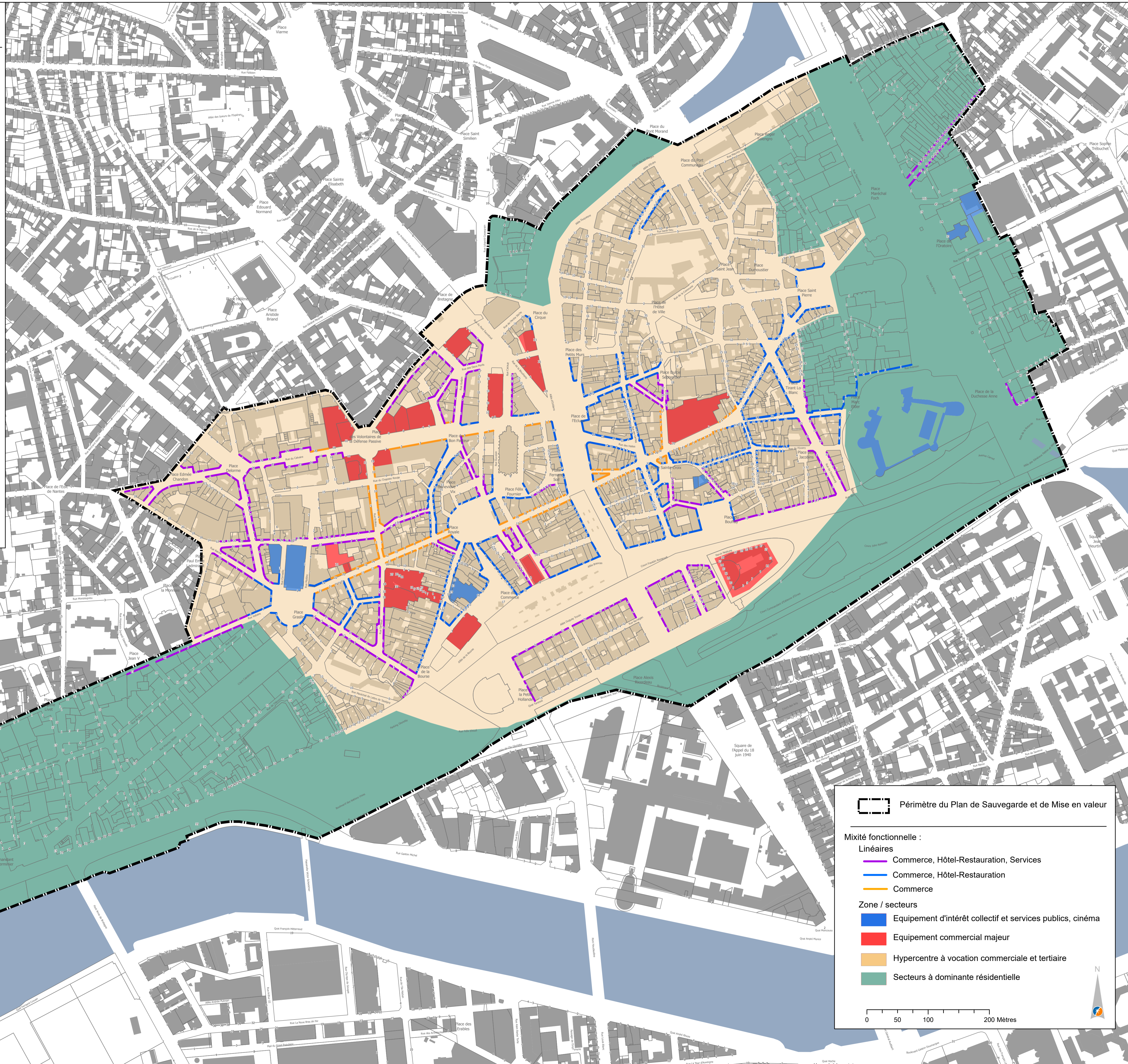


Nantes Métropole

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE NANTES

1 : 3 000 e

Sources © Nantes Métropole



Périmètre du Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur

- Mixité fonctionnelle :
- Linéaires
- Commerce, Hôtel-Restauration, Services
 - Commerce, Hôtel-Restauration
 - Commerce
- Zone / secteurs
- Equipement d'intérêt collectif et services publics, cinéma
 - Equipement commercial majeur
 - Hypercentre à vocation commerciale et tertiaire
 - Secteurs à dominante résidentielle

0 50 100 200 Mètres

